

La prochaine séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Bedford sera tenue à huis clos par vidéoconférence, le mercredi 16 février 2022, à 18h00.

Toutes questions concernant l'ordre du jour peuvent être transmises à la direction générale de la Ville à l'adresse : richard.joyal@ville.bedford.qc.ca afin qu'elles soient traitées en séance tenante.



ORDRE DU JOUR

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU MERCREDI 16 FÉVRIER 2022 TENUE À HUIS CLOS PAR VIDÉOCONFÉRENCE

Ouverture de la séance extraordinaire et adoption de l'ordre du jour

Première période de questions

1. Commission du Développement économique, des Finances et de la Vérification financière – Marie-Josée Lamothe

- 1.1 Autorisation de signature de la convention de financement de la FCM concernant le Programme de Gestion des Actifs Municipaux (PGAM)
- 1.2 Adoption du règlement d'emprunt 737 décrétant des dépenses et un emprunt de 1 905 000 \$ pour l'exécution de travaux d'infrastructures d'aqueduc, d'égouts et de voirie des rues Dutch et Clayes
- 1.3 Autorisation de signature d'une entente pour permettre le retrait d'une clause résolutoire en contrepartie du remboursement d'une dette – Lot 6 375 987

Deuxième période de questions

Clôture de la séance extraordinaire